



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS

APRÈS LE SCRUTIN

RAPPORT AUX CANADIENS 2012

En 2011, une élection générale a été déclenchée à la suite de la dissolution de la 40^e législature. Peu après le vote, le 2 mai, le gouvernement a annoncé que la 41^e législature s'amorcerait le 2 juin. L'Administration de la Chambre a dû agir rapidement pour accueillir 111 nouveaux députés au Parlement et les préparer à exercer leurs fonctions démocratiques.

Le présent rapport relate les activités menées dans les jours qui ont suivi le scrutin et décrit comment elles ont ouvert la voie à la prochaine législature du pays.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Nombre total de jours de séance : 103

CONTACTEZ-NOUS

Services de l'information

Parlement du Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0A9

info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999

Téléphone : 613-992-4793

ATS : 613-995-2266

Numéro de catalogue X9-27/2012

ISSN 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu de la Chambre des communes.....	2
Message du Président	4
Anatomie d'une élection	5
Rien ne vaut une échéance	8
Au travail	12
La première journée... et celles qui ont suivi	16
Résumé des activités des députés	20
Message de la greffière	23
L'Administration de la Chambre	24
Examen du rendement	26
Examen financier	32
Députés de la 41 ^e législature de la Chambre des communes.....	encart

APERÇU

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE PARLEMENT DU CANADA

Le Parlement du Canada se compose du souverain (la reine, représentée par le gouverneur général du Canada), du Sénat (dont les membres sont nommés par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre) et de la Chambre des communes (formée de députés élus).

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES DÉPUTÉS

La Chambre des communes est le lieu où les députés – les hommes et les femmes que les Canadiens élisent pour les représenter dans notre assemblée législative nationale – se réunissent pour créer des lois, obliger le gouvernement à rendre des comptes et décider des affaires du pays.

QUE FONT LES DÉPUTÉS

À LA CHAMBRE	DANS LES COMITÉS	DANS LES CAUCUS	DANS LEUR CIRCONSCRIPTION	À L'ÉTRANGER
Ils tiennent des débats et des votes sur des mesures législatives, présentent des documents et des pétitions, posent des questions et répondent à celles qui leur sont posées et soulèvent des questions importantes aux yeux de leurs électeurs.	Ils travaillent de concert pour étudier les projets de loi, examiner les projets de dépenses publiques, analyser les questions d'actualité et recueillir les témoignages de citoyens et d'experts.	Ils se réunissent avec des collègues de leur parti politique pour discuter de politiques et de stratégies parlementaires.	Ils rencontrent leurs électeurs et le public pour discuter d'enjeux importants. Lorsque la Chambre siège, ils consacrent environ une semaine sur quatre à de tels échanges.	Ils représentent le Canada, font la promotion des institutions démocratiques et renforcent les liens avec d'autres pays en se rendant à l'étranger ou en accueillant des visiteurs de l'extérieur du pays.

À LA MÉMOIRE DE L'HONORABLE JACK LAYTON, C.P., DÉPUTÉ



18 JUILLET 1950 – 22 AOÛT 2011

L'honorable Jack Layton, chef de l'Opposition officielle, a succombé au cancer quatre mois après que son parti ait remporté le plus grand nombre de sièges de son histoire à la Chambre des communes. Une source d'inspiration incitant tant de gens à participer à la création d'un Canada meilleur, cet homme à la passion, à l'optimisme et au courage inébranlables et le message d'espoir qu'il a légué à tous les Canadiens seront à jamais gravés dans nos mémoires.

L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres activités, l'Administration produit les publications quotidiennes du Parlement (dans les deux langues officielles, en versions imprimée et électronique), elle aide les députés à rester branchés par des moyens technologiques, et elle s'assure que les édifices du Parlement sont sécuritaires et équipés pour permettre la tenue de différentes activités.

Le soutien non partisan que donne l'Administration de la Chambre aux députés repose sur trois valeurs fondamentales : l'excellence professionnelle, le respect du processus démocratique et l'équilibre entre la continuité et le changement.

SIX SECTEURS ADMINISTRATIFS

- Services de la procédure
- Bureau du légiste et conseiller parlementaire
- Services de l'information
- Services de la Cité parlementaire
- Services des finances
- Services en ressources humaines, planification corporative et communications



QUI OBTIENT UN SIÈGE?

La Chambre des communes suit un modèle de représentation selon la population, où les sièges sont répartis d'après le nombre d'habitants de chaque province. Après chaque recensement décennal, le directeur général des élections calcule le nombre de sièges requis. Ensuite, des commissions provinciales sont formées pour définir les nouvelles circonscriptions électorales. Les membres de ces commissions sont nommés par le Président de la Chambre et le juge en chef de chaque province pour que les circonscriptions soient établies de façon équitable et impartiale.

LA CRÉATION D'UNE LOI

Les ministres proposent de nouvelles mesures législatives en présentant leurs projets de loi au Sénat ou à la Chambre des communes pour qu'ils soient soumis à un débat. (Toutefois, les projets de loi qui entraînent le prélèvement ou l'affectation de fonds publics sont obligatoirement présentés à la Chambre.) Les simples députés peuvent également présenter des projets de loi, dans ce cas appelés « émanant d'un député », durant la période prévue par le *Règlement de la Chambre des communes*.

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Le Président aide à veiller au bon ordre de la Chambre en maintenant le décorum et en tranchant des questions de procédure. Ces dernières vont des rappels au Règlement aux questions de privilège, en passant par les demandes de débat d'urgence.

LA PÉRIODE DES QUESTIONS

Chaque jour où la Chambre siège, pendant 45 minutes, les députés peuvent poser des questions au gouvernement sur des enjeux d'importance. La période des questions est bien remplie : au cours des 103 jours de séance du dernier exercice, les députés ont posé en moyenne 39 questions chaque jour.

SE TENIR AU COURANT

Tous les Canadiens sont invités à se tenir au fait des activités de la Chambre des communes et à y participer. Pour ce faire, ils peuvent suivre en direct sur Internet les délibérations de la Chambre et les travaux des comités sur le site parl.vu.parl.gc.ca, ou encore assister en personne aux délibérations et prendre place dans l'une des tribunes publiques de la Chambre. On peut obtenir des renseignements sur les comités de la Chambre des communes à www.parl.gc.ca; le site fournit également des renseignements sur chacun des députés et sur les activités qui se déroulent à l'étranger.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



En qualité de Président de la Chambre des communes, je suis fier de présenter le *Rapport aux Canadiens 2012*. En grande partie, ce rapport s'intéresse aux journées particulièrement bien remplies qui ont marqué le mois de mai 2011 entre la conclusion de la 40^e législature et le début de la nouvelle législature, le 2 juin 2011.

La transition d'une législature à une autre se révèle toujours une entreprise complexe. L'an dernier, 111 nouveaux députés ont fait leur entrée sur la Colline

du Parlement. L'Administration de la Chambre a travaillé activement et efficacement pour que ces nouveaux députés – et tous les autres – soient prêts à se mettre à l'œuvre dès l'ouverture de la 41^e législature. À cette fin, elle leur a donné l'assistance concrète et le soutien procédural nécessaires pour se préparer à mener à bien leurs tâches à la Chambre, dans les comités, lors des réunions de caucus ainsi que dans les circonscriptions de notre grand pays. Au nom de tous les députés de la Chambre des communes, je tiens à remercier l'Administration de la Chambre pour tout le travail qu'elle a accompli et son dévouement.

J'ai eu l'honneur d'être élu Président en juin 2011; je succède ainsi à l'honorable Peter Milliken, le Président ayant siégé le plus longtemps dans l'histoire du pays. Depuis que j'assume ce rôle de premier plan, je m'efforce d'être à la hauteur de l'héritage qu'il nous a laissé, et ce, dans les différents aspects de mon travail, que j'accomplis dans l'intérêt de tous les Canadiens.

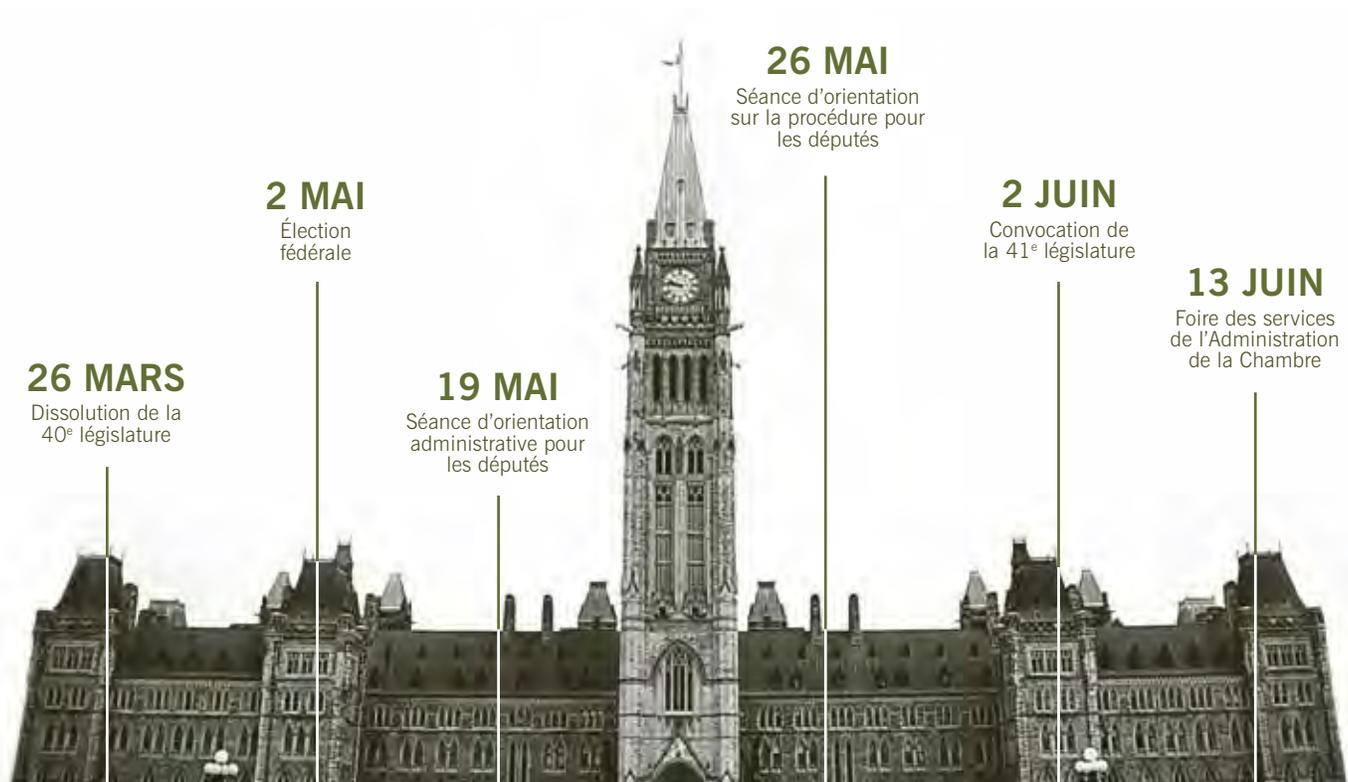
Au fur et à mesure que progressera la 41^e législature, je me réjouis à l'idée de renforcer mes relations avec tous les députés. Nous continuerons à bien servir les Canadiens tout en assurant une intendance responsable de l'histoire et des traditions de cette importante institution démocratique.

Andrew Scheer, député

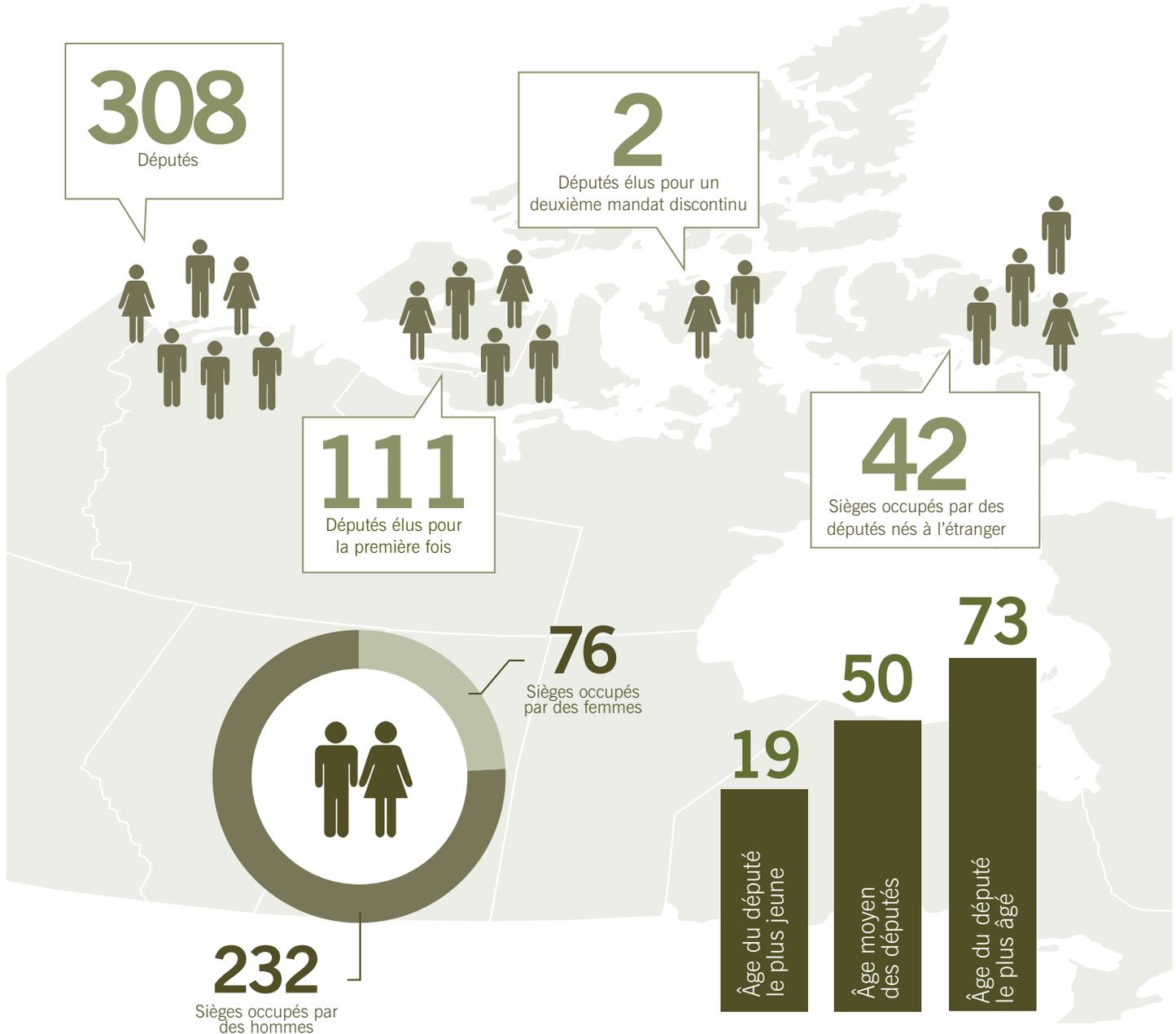
Président de la Chambre des communes

ANATOMIE D'UNE ÉLECTION

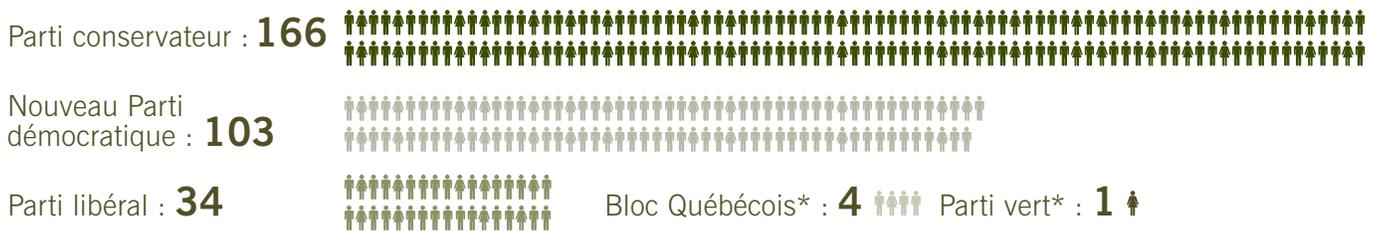
Lorsque le gouverneur général a dissous la 40^e législature, en mars 2011, et délivré les décrets de convocation des électeurs à la demande du premier ministre, l'Administration de la Chambre a dû se parer à toute éventualité. Sans égard au nombre de nouveaux députés – ou à la rapidité de leur arrivée sur la Colline –, l'Administration de la Chambre était prête à fournir les services et les renseignements administratifs, financiers et procéduraux nécessaires pour les accueillir au Parlement et les aider à assumer leurs nouvelles fonctions.



COUP D'ŒIL SUR NOS DÉPUTÉS (EN DATE DU 2 MAI 2011)



NOMBRE DE DÉPUTÉS PAR PARTI POLITIQUE



* N'a pas le statut de parti officiel

L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

9 

Agents de liaison pour assister les députés nouvellement élus

6 

Agents de transition pour aider les députés non réélus

489 

Réunions fixées entre les nouveaux députés et les experts en service de l'Administration de la Chambre

466 

Appels effectués par les agents de liaison dans les six semaines suivant l'élection

213 

Appels effectués par les agents de transition dans les six semaines suivant l'élection

247 

Déménagements de bureaux sur la Colline du Parlement terminés dans les 17 jours suivant l'élection

225 

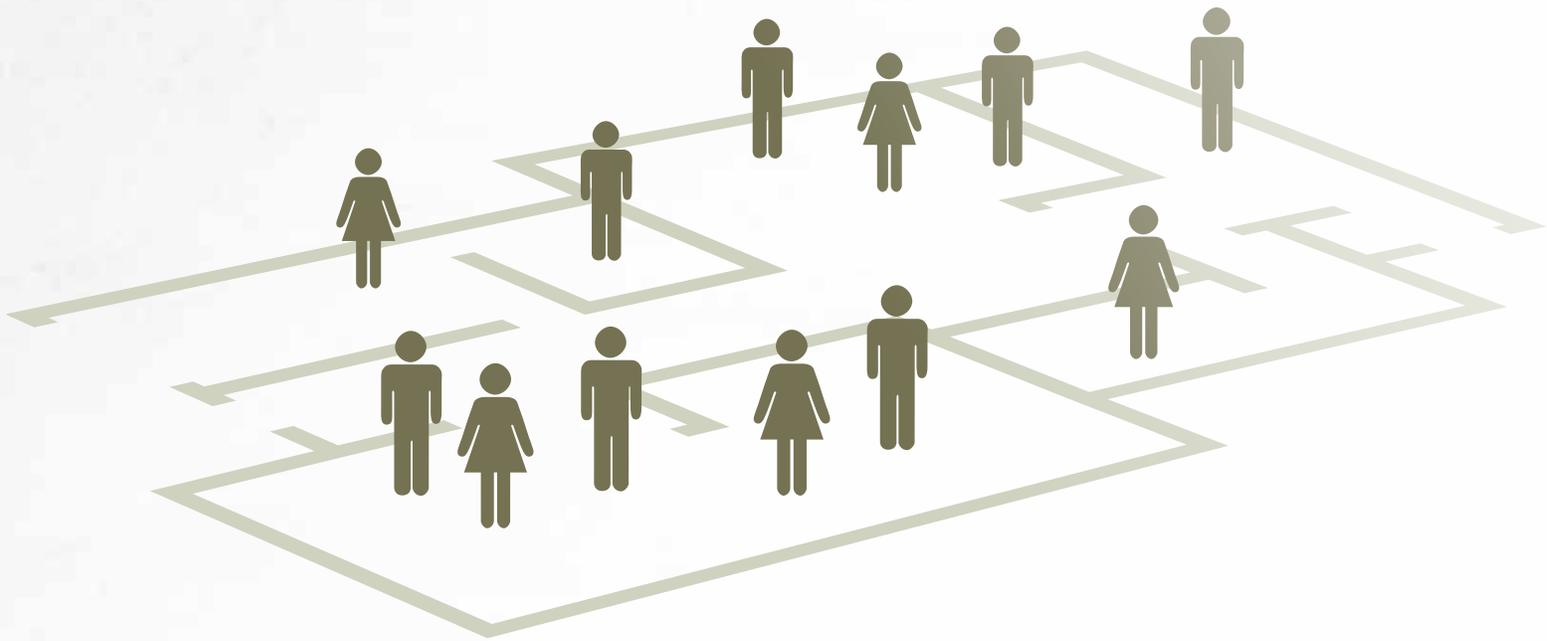
Déménagements de bureaux de circonscription partout au pays terminés dans les 12 semaines suivant l'élection



Se faire élire, c'est comme se trouver un nouvel emploi... et nous avons tous besoin d'un coup de main pour affronter de nouveaux défis. Pour moi, il est très gratifiant de savoir que j'ai contribué à l'effort collectif de l'Administration de la Chambre en aidant les nouveaux députés à faire la transition vers leurs nouvelles fonctions de parlementaires. »

~ Jocelyne Laporte, agente de liaison

**RIEN NE VAUT UNE
ÉCHÉANCE**



Nous sommes le 2 mai 2011. Les résultats du scrutin sont connus et, déjà, le temps presse. L'Administration de la Chambre sait que le Parlement siégera de nouveau sous peu, et elle s'affaire déjà à mettre en place tout ce dont les 111 députés nouvellement élus auront besoin pour commencer à servir leurs électeurs. Toutefois, ce n'est que le 16 mai qu'on apprend la date d'ouverture de la nouvelle législature, soit le 2 juin. Jamais, depuis 1988, on n'avait vu une période aussi courte entre une élection et l'ouverture d'une nouvelle législature.

PRÊTE DÈS LE PREMIER JOUR

Seulement quelques heures après l'annonce des résultats du scrutin, le personnel de l'Administration de la Chambre a commencé à communiquer avec les nouveaux députés, amorçant ainsi les processus qui les aideraient à assumer rapidement et efficacement leurs fonctions sur la Colline du Parlement. L'une des premières tâches consistait à s'occuper de l'aspect « organisationnel » du processus. Le 2 mai, l'Administration de la Chambre a ouvert un Centre d'orientation, qui se voulait un guichet central où les députés pouvaient obtenir des conseils administratifs et avoir accès à un lieu de travail temporaire jusqu'à ce qu'ils puissent disposer de leurs nouveaux bureaux.

À LA RENCONTRE DES DÉPUTÉS

Au cours des premières semaines suivant leur arrivée sur la Colline du Parlement, les nouveaux députés ont chacun reçu le soutien d'un agent de liaison. Presque immédiatement, ces agents ont commencé à transmettre aux députés des renseignements importants sur les processus en place, organisant des réunions individuelles entre les députés et les représentants des six secteurs administratifs de l'Administration de la Chambre. Ces réunions – 489 au total – ont permis de régler les détails administratifs de base, notamment sur le plan de la rémunération et de la configuration des comptes de courriel et des appareils mobiles.

En plus de la fonction d'agent de liaison, un nouveau rôle a été ajouté en 2011. En effet, des employés de l'Administration de la Chambre se sont portés volontaires pour servir d'agents de transition; à ce titre, ils ont aidé les députés qui n'ont pas été réélus en leur transmettant l'information nécessaire, en coordonnant des réunions et en facilitant les déménagements. Aussi, pour la première fois, une trousse d'information intégrée a été produite à l'intention des députés qui quittaient la Chambre. Cette nouvelle façon d'aborder la transition a permis de réaliser des gains de rendement; en effet, dans les deux semaines qui ont suivi l'élection générale, plus de 90 réunions entre les députés sortants et le personnel de l'Administration de la Chambre ont eu lieu.

UNE APPROCHE NON PARTISANE

Le 19 mai, les députés et leur conjoint ou partenaire ont assisté à une séance d'orientation administrative non partisane sur la Colline du Parlement. La séance visait à présenter les obligations financières et juridiques des députés, notamment sur le plan de la dotation et de la gestion budgétaire. Des députés réélus des trois partis officiellement reconnus ont fait part de leurs expériences et de leurs points de vue, et la greffière de la Chambre des communes s'est adressée aux participants. Un élément clé de l'approche de l'Administration de la Chambre consistait à transmettre « juste-à-temps » l'information aux députés, soit au moment le plus propice aux tâches qui les attendaient.

COUP D'ŒIL SUR LES CIRCONSCRIPTIONS

Les 308 circonscriptions du Canada – également appelées comtés ou circonscriptions électorales – élisent chacune un député à la Chambre des communes. Les députés qui représentent ces circonscriptions sont à la disposition des gens qui y vivent pour discuter des questions qui les préoccupent, assister à des événements importants et aider les citoyens à accéder aux programmes et services du gouvernement fédéral.

Généralement, la Chambre des communes se réunit trois semaines par mois; habituellement, les députés passent la semaine restante (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant l'été et lors des vacances d'hiver) dans leur circonscription. Ils ont également des bureaux et du personnel sur place, ce qui permet au public de les joindre en tout temps. L'Administration de la Chambre appuie le travail des députés dans les circonscriptions en leur fournissant jusqu'à quatre lignes téléphoniques et une connexion Internet haute vitesse dans leur bureau de circonscription principal. Elle leur accorde aussi un budget de bureau et assure les services de la paie pour le personnel qu'ils emploient dans leurs bureaux à Ottawa et dans leur circonscription.

LES CIRCONSCRIPTIONS DU CANADA

- Colombie-Britannique : **36**
- Alberta : **28**
- Saskatchewan : **14**
- Manitoba : **14**
- Ontario : **106**
- Québec : **75**
- Nouveau-Brunswick : **10**
- Nouvelle-Écosse : **11**
- Île-du-Prince-Édouard : **4**
- Terre-Neuve-et-Labrador : **7**
- Yukon : **1**
- Territoires du Nord-Ouest : **1**
- Nunavut : **1**

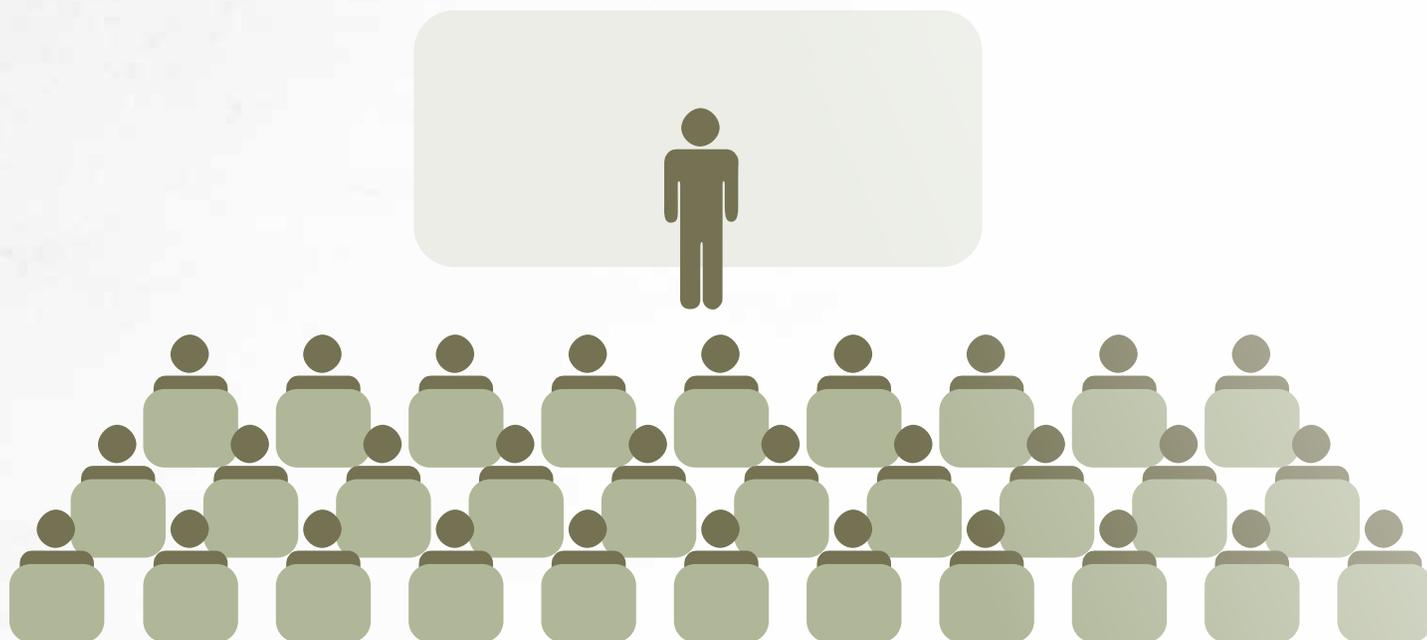
Les postes d'agent de liaison et d'agent de transition sont occupés volontairement par des employés dévoués de l'Administration de la Chambre; étant donné que certaines activités parlementaires courantes cessent pendant une élection, il n'est pas nécessaire de recourir à des ressources supplémentaires pour remplir ces rôles importants.

« En leur communiquant l'information dont ils avaient besoin pour fermer leurs bureaux, je pense avoir contribué à réduire les effets de la transition sur les députés défaits. J'ai trouvé très gratifiant d'avoir agi comme personne-ressource pour les députés qui m'ont été assignés. Et ces derniers étaient tous reconnaissants que quelqu'un soit là pour répondre à leurs questions. »

~ Danielle Gougeon, agente de transition



AU TRAVAIL



Nous sommes le 26 mai 2011. La Chambre commencera à siéger dans une semaine à peine. La plupart des questions administratives ayant été réglées, les députés commencent à penser au rôle et aux responsabilités qui les attendent dans le cadre du processus démocratique du Canada.

SOUTENIR L'INSTITUTION

Une semaine après la tenue de la séance d'orientation administrative, les députés se sont rassemblés dans la Chambre des communes – beaucoup d'entre eux pour la première fois – afin de se familiariser avec la procédure parlementaire. Plus particulièrement, la séance portait sur les premiers jours passés à la Chambre (l'élection du Président, le discours du Trône) et sur le protocole et le décorum en général. Un groupe de députés d'expérience, issus de différents partis politiques, ont donné aux nouveaux députés des conseils pratiques sur la façon de maximiser leur efficacité à la Chambre et lors des travaux en comité.

L'une des responsabilités de l'Administration de la Chambre dans la coordination de cette séance d'orientation sur la procédure consiste à présenter et à expliquer les traditions parlementaires.

UNE ÉLECTION À OFFICIALIZER

Avant qu'ils puissent prendre place à la Chambre, tous les députés – qu'ils soient nouvellement élus ou qu'ils aient été réélus – doivent prêter un serment d'allégeance ou faire une affirmation solennelle à la Reine. La greffière de la Chambre des communes a présidé cette cérémonie, après avoir reçu les certificats des rapports d'élection du directeur général des élections.

Selon la Loi constitutionnelle de 1867, avant qu'ils puissent officiellement entreprendre leur travail, les députés doivent être assermentés. Deux options s'offrent à eux : prêter un serment d'allégeance ou faire une affirmation solennelle à la Reine.

COUP D'ŒIL SUR LA CHAMBRE

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale et présenter des projets de loi. En 2011-2012, le gouvernement a présenté 36 projets de loi portant, entre autres, sur l'agriculture, la citoyenneté et l'immigration, le commerce international, la défense nationale, la réforme démocratique et la sécurité publique. De plus, les députés ont présenté 210 projets de loi d'initiative parlementaire concernant, par exemple, les pensions, l'assurance-emploi, la *Code criminel*, l'environnement, la santé, l'immigration, les transports et l'impôt sur le

revenu et la taxe d'accise. Toutes ces activités se sont déroulées sous l'égide du Président de la Chambre – le plus jeune de l'histoire du Canada –, l'honorable Andrew Scheer.

L'Administration de la Chambre assiste le Président et tous les autres députés en produisant les publications nécessaires au déroulement d'une séance, en donnant des conseils sur la procédure parlementaire, en compilant les listes des députés qui veulent prendre la parole lors des débats et en diffusant les délibérations de la Chambre à la télévision et sur Internet.

COUP D'ŒIL SUR LES COMITÉS

Dans les comités, les députés étudient des questions importantes pour les Canadiens. Ils se penchent sur les projets de loi qui leur sont soumis, examinent les dépenses des ministères, tiennent des enquêtes et entendent les témoignages de citoyens et d'experts. Plusieurs types de comités viennent appuyer les travaux parlementaires. En 2011-2012, on comptait :

- 24 comités permanents, dont le rôle consiste entre autres à superviser les activités des ministères
- 2 comités législatifs, créés spécialement pour étudier les projets de loi
- 2 comités mixtes, formés de députés et de sénateurs
- des sous-comités, créés parfois par les comités, au besoin

Les députés ont participé à 889 réunions de comité, entendu 2 670 témoins et préparé 85 rapports. En 2011-2012, ils ont notamment abordé les thèmes suivants :

- les célébrations du 150^e anniversaire du Canada
- l'arriéré des demandes d'immigration et le temps d'attente
- les ententes commerciales entre le Canada et l'Union européenne
- la salmoniculture
- la disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes
- les oléoducs et les gazoducs et la capacité de raffinage
- les drogues et l'alcool dans les prisons

L'Administration de la Chambre assiste les députés en préparant les avis et les ordres du jour avant la tenue des réunions, en rédigeant les procès-verbaux après les réunions, en coordonnant la production des rapports de comité, en préparant les plans de travail, en organisant les réunions ultérieures et en fournissant sur demande un accès aux délibérations des comités par l'entremise du site Web du Parlement.



LA PREMIÈRE JOURNÉE... ET CELLES QUI ONT SUIVI



Voici enfin le 2 juin 2011. La 41^e législature siège pour la première fois. Le premier point de l'ordre du jour consiste en l'élection du Président; après six rondes de scrutin secret, l'honorable Andrew Scheer est élu par ses pairs et devient Président de la Chambre. Pour les députés et l'Administration de la Chambre, tout le travail qui a permis d'en arriver là n'est que le commencement. Toute une année de travaux parlementaires les attend.

UN SOUTIEN AUX DÉPUTÉS, L'ANNÉE DURANT

Une fois la nouvelle session parlementaire officiellement amorcée, les députés ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les services à leur disposition. Le 13 juin, des représentants de l'Administration de la Chambre et de la Bibliothèque du Parlement ont tenu une foire des services dans l'édifice du Centre, à laquelle participaient notamment des représentants des services d'impression, des communications, de la sécurité, de l'interprétation et de la traduction. Non seulement cet événement a permis aux députés de mieux connaître la vaste gamme de services essentiels qui leur sont offerts, mais il les a aussi aidés à créer des contacts avec les membres de ces organisations.

Afin d'aider davantage les députés dans leurs activités quotidiennes, l'Administration de la Chambre et la Bibliothèque du Parlement ont coordonné la tenue d'une série de séminaires et d'ateliers de perfectionnement professionnel sur des sujets comme le cycle parlementaire, le processus législatif et le traitement des dossiers de circonscription.

UNE UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES

Avant, pendant et après une élection, l'Administration de la Chambre doit offrir des services de grande qualité en utilisant ses ressources limitées avec un

maximum d'efficacité. Par exemple, en revoyant les trousse de bienvenue destinées aux nouveaux députés, l'Administration de la Chambre a pu réduire ses coûts tout en rendant les trousse plus utiles pour les députés.

La priorité accordée à l'efficacité et à l'économie de coûts a été maintenue et renforcée tout au long de l'exercice; on peut penser par exemple à l'élaboration des normes sur l'utilisation des salles de réunion et à l'harmonisation du programme de sécurité de la Chambre aux objectifs du Plan principal de sécurité (un partenariat entre le Sénat, la Chambre des communes et la Gendarmerie royale du Canada).

Cette priorité a ensuite été officialisée en septembre 2011, lorsque le Bureau de régie interne a demandé à l'Administration de la Chambre de revoir ses activités et de trouver des façons de les rentabiliser davantage. Le Bureau a approuvé la stratégie d'économie et de réduction en mars 2012; cette dernière permettra à la Chambre des communes de réduire ses dépenses de 30,3 millions de dollars d'ici 2014-2015 au moyen de réductions budgétaires, du renforcement du rendement opérationnel, de la transformation de la prestation des services, de départs à la retraite et de l'élimination des postes vacants.

Le personnel des six secteurs administratifs participe au Programme d'orientation des députés et des préparatifs électoraux de l'Administration de la Chambre. La coordination efficace des ressources dans l'ensemble de l'organisation est un facteur essentiel de la réussite de ce programme, étant donné la complexité de la transition d'un grand nombre de députés sortants et nouvellement élus sur la Colline et dans les circonscriptions du pays.

COUP D'ŒIL SUR LES CAUCUS

La plupart des députés appartiennent à un parti politique; de concert avec les sénateurs de même affiliation politique (si le parti est représenté à la Chambre haute), ils forment le caucus parlementaire de ce parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de certaines politiques, planifier des stratégies et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues à la Chambre. Ces réunions,

qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et opinions.

Chaque parti nomme un député au poste de whip; ce dernier a la charge d'assurer la discipline au sein du caucus. L'Administration de la Chambre travaille étroitement avec les whips pour allouer des locaux à bureaux aux députés et pour planifier les intervenants qui prendront la parole sur les projets de loi, les motions et les autres délibérations de la Chambre.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTRANGER

Qu'il s'agisse d'accueillir des visiteurs à la Chambre des communes ou de prendre part à une délégation pour rendre visite à des assemblées législatives étrangères ou encore d'assister à des conférences internationales, les députés jouent un rôle actif dans la représentation de notre pays sur la scène internationale.

En 2011-2012, le Parlement du Canada a reçu des invités de marque, dont le très honorable David Cameron, premier ministre du Royaume-Uni. Ce dernier s'est adressé officiellement aux députés et aux sénateurs, une première pour un premier ministre britannique

depuis 2001. De plus, les députés ont été invités à discuter de certains enjeux avec des collègues à l'étranger; par exemple, le Président de la Chambre a assisté à la 10^e réunion des Présidents des chambres basses du G8, à Paris.

Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays ainsi qu'à leur départ. L'an dernier, le Président de la Chambre a reçu 67 visites de courtoisie.



RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS

COMITÉS PERMANENTS

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique*
- Affaires autochtones et développement du Grand Nord
- Affaires étrangères et développement international
- Agriculture et agroalimentaire
- Anciens combattants
- Citoyenneté et immigration
- Commerce international
- Comptes publics*
- Condition féminine*
- Défense nationale
- Environnement et développement durable
- Finances
- Industrie, sciences et technologie
- Justice et droits de la personne
- Langues officielles
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires*
- Patrimoine canadien
- Pêches et océans
- Procédure et affaires de la Chambre
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées
- Ressources naturelles
- Santé
- Sécurité publique et nationale
- Transports, infrastructure et collectivités

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

- Bibliothèque du Parlement
- Examen de la réglementation*

* *Comités présidés par un député de l'Opposition officielle et dont le vice-président est membre du parti au pouvoir.*

AUTRES OCCUPANTS DU FAUTEUIL PENDANT LA 1^{re} SESSION DE LA 41^e LÉGISLATURE

- Denise Savoie, vice-présidente et présidente des comités pléniers
- Barry Devolin, vice-président des comités pléniers
- Bruce Stanton, vice-président adjoint des comités pléniers

DÉPÔT DE DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Le dépôt d'un document à la Chambre des communes est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement, notamment les rapports des études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels de certaines institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports de rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Les comités, eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander que le gouvernement réponde à ces rapports. Collectivement, ces documents sont ce qu'on appelle des « documents parlementaires ». En 2011-2012, 1 726 de ces documents ont été présentés à la Chambre.

VISITES AU PARLEMENT DE CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT

22 septembre 2011	Le très honorable David Cameron, premier ministre du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord
25 et 26 septembre 2011	Son Altesse Sheikh Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, premier ministre de l'État du Koweït
17 octobre 2011	Son Excellence Nika Gilauri, premier ministre de la Géorgie
18 novembre 2011	Son Excellence John Evans Atta Mills, président de la République du Ghana
2 mars 2012	Son Excellence Benjamin Netanyahu, premier ministre de l'État d'Israël

VISITES AU PARLEMENT DIRIGÉES PAR DES PRÉSIDENTS

26 au 30 septembre 2011	Son Excellence Jakup Krasniqi, président de l'Assemblée de la République du Kosovo, et d'une délégation parlementaire
3 au 7 octobre 2011	L'honorable Kenneth Marende, président de l'Assemblée nationale de la République du Kenya, et d'une délégation parlementaire
31 octobre au 5 novembre 2011	Son Excellence Rose Francine Rogombé, présidente du Sénat de la République gabonaise, et d'une délégation parlementaire
4 au 9 mars 2012	Son Excellence Dag Terje Anderson, président du Parlement du Royaume de Norvège, et d'une délégation parlementaire

DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES OFFICIELLES DIRIGÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

20 au 22 février 2012	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord
------------------------------	---

CONFÉRENCES PARLEMENTAIRES AUXQUELLES A ASSISTÉ LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

20 au 22 novembre 2011	18 ^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique (Ottawa)
7 au 12 janvier 2012	21 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Commonwealth (Trinité-et-Tobago)
2 au 5 février 2012	29 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Edmonton)

ASSOCIATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Parlement du Canada participe aux travaux d'associations interparlementaires qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et leurs homologues de l'étranger.

ASSOCIATIONS MULTILATÉRALES :

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe
- Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Assemblée parlementaire de la Francophonie

- Association parlementaire du Commonwealth
- Union interparlementaire
- Association parlementaire de l'OTAN
- ParlAmericas

ASSOCIATIONS BILATÉRALES :

- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

RÉTROSPECTIVE DE CERTAINES DES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS, 2011-2012

3 au 5 mai 2011	Réunion du Comité permanent de l'Association interparlementaire Canada France (Montréal)
29 juin 2011	Visite au Canada du Comité permanent sud-africain sur la police (Ottawa)
8 et 9 juillet 2011	25 ^e Réunion du Comité exécutif international du Forum interparlementaire des Amériques (Ottawa)
7 au 12 juillet 2011	35 ^e conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (Halifax)
10 au 14 juillet 2011	Visite conjointe au Canada des Sous-commissions sur la sécurité énergétique et environnementale (STCEES) et sur les relations économiques transatlantiques (ESCTER) de l'Association parlementaire de l'OTAN (Edmonton, Fort McMurray, Dawson Creek)
17 au 21 juillet 2011	Visite du bureau de la Délégation chargée des relations avec le Canada du Parlement européen (Toronto, Winnipeg, Churchill)
22 au 26 août 2011	27 ^e Assemblée régionale Amérique – Assemblée parlementaire de la Francophonie (Regina)
21 au 23 septembre 2011	Visite au Canada d'une délégation de la Commission des affaires budgétaires du Comité permanent du Congrès national du peuple de la République populaire de Chine (Ottawa)
16 au 27 octobre 2011	9 ^e colloque parlementaire canadien de l'Association parlementaire du Commonwealth (Ottawa)
2 février 2012	Réunion avec une délégation de la République de Namibie (Ottawa)
18 au 21 mars 2012	Réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Vancouver)

MESSAGE DE LA GREFFIÈRE



L'exercice 2011-2012 de la Chambre des communes a commencé le 1^{er} avril et s'est conclu le 31 mars. Cette période s'est étendue sur deux législatures, avec d'abord la dissolution de la 40^e, qui a précédé l'élection générale du 2 mai, puis le début de la 41^e, à peine un mois plus tard.

Pour l'Administration de la Chambre, faciliter la transition entre les deux législatures était une grande priorité, car non seulement il fallait que les députés soient outillés pour s'acquitter de leurs fonctions dès le début de la nouvelle session, mais il fallait également mettre en place la structure et les appuis nécessaires pour assurer la bonne conduite de cette session dans les années à venir.

Avec environ un tiers de nouveaux députés – dont beaucoup faisaient leur entrée au Parlement pour la première fois –, la transition en était une de taille. Qu'elle se soit déroulée sans heurt en seulement quelques semaines en dit long sur la force de notre équipe : ils sont nombreux à avoir donné de leur temps pour accomplir des tâches ne faisant pas partie de leurs fonctions habituelles. Je suis particulièrement fière que

nous ayons accompli cette tâche sans avoir recours à des ressources de l'extérieur; notre propre personnel a exécuté le travail avec dévouement et détermination.

Comme le titre du rapport l'indique, notre travail ne s'est pas terminé avec le début de la nouvelle session. L'Administration de la Chambre continue d'appuyer activement les députés dans la conduite de leurs activités quotidiennes.

En qualité de greffière, je relève du Président de la Chambre des communes et le conseille – ainsi que tous les députés – sur l'interprétation des règles, des usages et de la jurisprudence parlementaires. De plus, je travaille en étroite collaboration avec mon équipe de gestion pour élaborer la stratégie d'ensemble de l'Administration de la Chambre. Cette stratégie porte sur une variété de questions qui vont de la sécurité de la Cité parlementaire à l'intendance efficace des ressources publiques, en passant par l'engagement de notre effectif.

Au cours du dernier exercice, nous avons continué à travailler avec nos partenaires du Sénat, de la Bibliothèque du Parlement et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à la vision et au plan à long terme, une entreprise complexe de rénovation et de réfection des importants édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire. Nous avons aussi poursuivi l'amélioration et la rationalisation de nos processus internes, en regardant de près des éléments comme la sécurité, la mise en œuvre des technologies, les services postaux et les stratégies de recrutement.

Comme toujours, c'est un privilège et un honneur d'orienter les activités de l'Administration de la Chambre pour appuyer les députés du Canada. J'espère que le présent rapport vous aidera à mieux comprendre les nombreuses facettes de notre soutien à la Chambre et aux députés, avant, pendant et après l'élection.

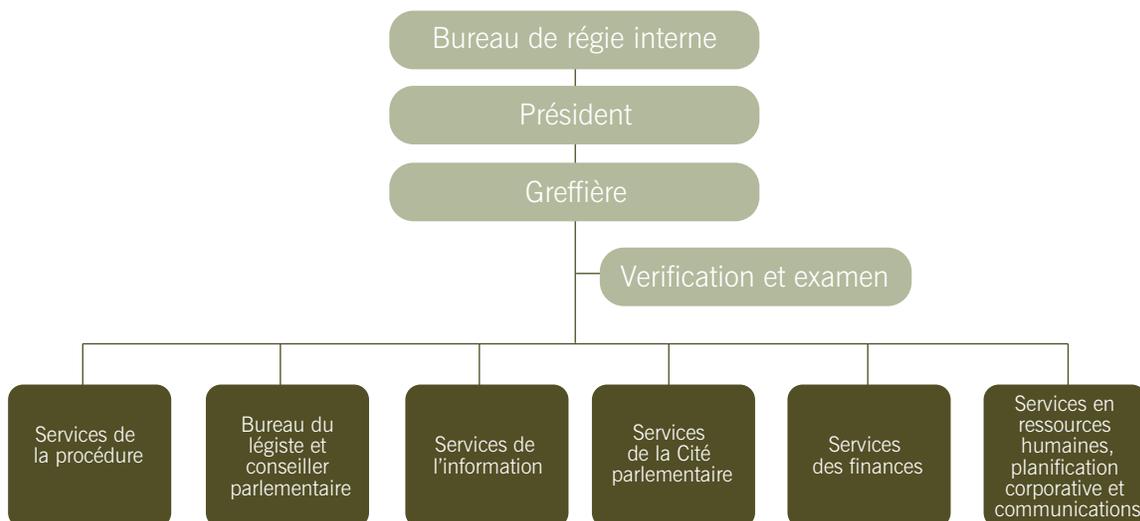
Audrey O'Brien

Greffière de la Chambre des communes

L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

En vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Bureau de régie interne est l'organe directeur de l'Administration de la Chambre. Il est responsable de toutes les questions financières et administratives qui concernent la Chambre, ses locaux, ses services et ses employés ainsi que les députés. Il est habilité par la loi à adopter des règlements administratifs, lesquels sont déposés à la Chambre, pour régir l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

Dirigé par le Président de la Chambre et formé de députés représentant tous les partis politiques reconnus, le Bureau tient régulièrement des réunions dont les procès-verbaux sont déposés à la Chambre. Pour en savoir plus sur le Bureau de régie interne et consulter les documents accessibles au public,

rendez-vous au site Web du Parlement au www.parl.gc.ca.

En date du 31 mars 2012, le Bureau de régie interne se composait des personnes suivantes : l'honorable Andrew Scheer, député, Président de la Chambre des communes et président du Bureau; M^{me} Chris Charlton, députée, whip en chef de l'opposition; M. Joe Comartin, député, leader de l'Opposition officielle à la Chambre des communes; M^{me} Judy Foote, députée, whip du Parti libéral; l'honorable Rob Merrifield, député (PCC); l'honorable Gordon O'Connor, député, ministre d'État et whip en chef du gouvernement; l'honorable Peter Van Loan, député, leader du gouvernement à la Chambre des communes. La greffière de la Chambre des communes, M^{me} Audrey O'Brien, en est la secrétaire.

LE GROUPE DE GESTION DE LA GREFFIÈRE

Le Groupe de gestion de la greffière (GGG) est une instance dirigeante supérieure qui représente tous les services de la Chambre des communes. Il aide la greffière sur des questions touchant l'administration de la Chambre des communes.

Présidé par la greffière et formé des chefs des six secteurs administratifs de l'Administration de la Chambre, le rôle du GGG consiste à :

- établir les orientations stratégiques, les priorités et les résultats attendus de l'Administration de la Chambre;
- veiller à ce que l'Administration de la Chambre dispose des ressources financières et humaines nécessaires pour s'acquitter de son mandat;
- examiner toutes les politiques touchant l'Administration de la Chambre;
- s'assurer que l'Administration de la Chambre se conforme aux politiques et aux directives approuvées.

EXAMEN DU RENDEMENT

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Appuyer le rôle changeant des députés et de l'institution

- Améliorer l'accès des députés à l'information parlementaire
- Intéresser et sensibiliser les Canadiens à leur Parlement et au processus parlementaire

PROJET

Colliger les principales décisions relatives aux points de procédure prises par le Président Milliken et ses confrères qui occupent le fauteuil

Les délibérations de la Chambre des communes sont régies par un vaste ensemble de règles et d'usages qui ne figurent pas tous dans le *Règlement* de la Chambre. En faisant l'interprétation de ces traditions, les décisions que rend le Président de la Chambre contribuent à étayer les délibérations futures en donnant du poids à une jurisprudence établie, en interprétant un usage dans un contexte inédit ou en améliorant ou en redéfinissant l'usage approprié. En vue d'offrir aux avocats un ouvrage faisant autorité et d'éviter les recherches laborieuses dans les Débats, les décisions les plus importantes de chacun des Présidents sont réunies en recueil à la fin de leur mandat depuis les années 1970.

L'ancien Président de la Chambre, Peter Milliken, a établi un record lors de la 40^e législature. En effet, il est le Président ayant eu les plus longs états de service dans l'histoire du pays. La préparation du recueil de ses décisions, *Recueil de décisions du Président Peter Milliken*, est bien entamée; tous les chapitres ont été rédigés et en sont à l'étape de la révision et de l'approbation. En 2012-2013, on s'occupera de l'indexation, de la mise en page et de la publication du recueil. Une base de données contenant toutes les décisions rendues par M. Milliken lors de son mandat a également été achevée l'an dernier.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution

- Faire progresser la vision et le plan à long terme qui prévoient la remise en état des édifices patrimoniaux et de leurs terrains et la construction d'autres installations parlementaires
- Assurer une infrastructure technologique souple pour répondre aux besoins des députés et de l'institution
- Protéger l'institution

PROJETS

Remettre en état les édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire

Dans le cadre de la vision et du plan à long terme, les exigences applicables à la remise en état de l'édifice de l'Ouest, de l'édifice Sir John A. Macdonald (auparavant l'édifice de la Banque de Montréal) et de l'édifice Wellington ont été définies et soumises à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). La conception et l'avant-projet ont été achevés et présentés au Groupe consultatif sur la conception en mars 2012; les commentaires qui en ont découlé ont été soumis à TPSGC.

Les édifices de l'Ouest et Wellington accueilleront les fonctions de l'édifice du Centre pendant les rénovations; en effet, ils hébergeront temporairement la Chambre, des salles de comité et certaines unités des bureaux parlementaires. L'édifice Sir John A. Macdonald accueillera de façon permanente les événements parlementaires spéciaux qui se tenaient auparavant à l'édifice de l'Ouest.

De plus, l'Administration de la Chambre a continué à jouer un rôle de premier plan pour superviser la planification, la conception et la mise en place de l'infrastructure et des services technologiques de tous les services multimédias, du réseau de données et de l'infrastructure de sécurité de tous les édifices en rénovation.

Maximiser l'utilisation de l'espace à la Chambre des communes

Une nouvelle Politique sur l'attribution des locaux et du mobilier de l'Administration de la Chambre a été élaborée et approuvée; elle inclut des normes sur l'utilisation efficace des locaux comme les bureaux et les salles de réunion sans manquer aux exigences opérationnelles.

Accroître l'accès à la Cité parlementaire	Afin de mieux répondre aux demandes d'accès aux installations parlementaires, de réservation de salles et de soutien événementiel, un centre de services intégrés est en train d'être créé. Ce centre de services comprendra le système de téléphonie EPAS (Enhanced per Agent Service) ainsi que le système de réservation et d'accès parlementaire (SRAP) qui seront mis en place en août 2012.
Assurer la sécurité du Parlement	Afin de faire correspondre le programme de sécurité de la Chambre des communes aux objectifs du Plan principal de sécurité (PPS) – la planification, l'élaboration et la mise en œuvre centralisées des mesures de sécurité au sein de la Cité parlementaire –, des mesures ont été prises pour intégrer les exigences de sécurité de la Chambre des communes au poste de contrôle des véhicules de la GRC, et pour harmoniser les normes, les politiques et les pratiques de sécurité entre les partenaires du PPS.
Renforcer les mesures d'urgence	La Chambre des communes continue d'être proactive en protégeant la santé et la sécurité à la Cité parlementaire. Les dernières consultations sur l'expansion du système de commandement des interventions (qui permet d'intervenir plus efficacement en cas d'incident ou de crise grave à la Chambre des communes) sont en cours afin de faire approuver le projet par le Groupe de gestion de la greffière.
Offrir aux députés des solutions électroniques libre-service	Un projet pilote permettant aux députés de soumettre leurs demandes financières électroniquement est en cours. Les demandes sont soumises par un portail central qui inclut des formulaires automatisés et conviviaux comportant des contrôles et un tutoriel intégrés. Le projet a reçu un accueil favorable et est offert à tous les députés depuis juin 2012.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement

- Fournir des occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives du Canada et d'autres pays
- Faire mieux connaître au public la Chambre des communes et préserver son indépendance et ses traditions

PROJET

Appuyer les activités à l'étranger

Le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires (PEHFP) offre aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives de l'étranger l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du Parlement du Canada et, en retour, de réfléchir sur leurs propres pratiques procédurales et administratives. Organisé par la Chambre des communes en partenariat avec le Sénat et la Bibliothèque du Parlement, le PEHFP a généralement lieu au printemps; toutefois, il a été reporté à la deuxième moitié de l'exercice en raison de la dissolution du Parlement et de l'élection qui s'en est suivie. Le volet anglais du PEHFP s'est déroulé du 16 au 27 octobre 2011; le volet français du programme, quant à lui, s'est tenu du 26 février au 8 mars 2012. Le taux de participation des deux volets du programme a été très élevé, et il y a une longue liste d'attente pour les deux volets du programme.

En octobre 2012, le Parlement du Canada accueillera à Québec la 127^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP). En vue de l'événement – qui devrait attirer quelque 1 500 délégués de plus de 150 pays – des sites ont été sélectionnés, et des négociations ont été amorcées pour l'établissement de plusieurs contrats importants. Le site Web de la conférence a été lancé officiellement lors de la 125^e Assemblée générale de l'UIP, à Berne, en Suisse. La préparation du programme de la conférence (thèmes et experts) et du système d'inscription en ligne s'est poursuivie tout au long de 2011-2012. Des préparatifs ont également été faits pour promouvoir la conférence lors de la 126^e Assemblée générale à Kampala, en Ouganda.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire

- Favoriser une solide gouvernance et une gestion efficace des ressources publiques
- Attirer, intéresser et fidéliser des personnes de talent
- Renforcer les pratiques environnementales

PROJETS

Harmoniser les services d'impression et d'expédition

L'harmonisation des services d'impression et d'expédition de la Chambre des communes s'est poursuivie; l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau système d'information de gestion et d'un nouveau portail Web pour les soumissions en ligne suivent leurs cours, de même que l'établissement d'une nouvelle structure et de nouveaux processus organisationnels.

Pour remplacer l'entente de niveau de service avec Postes Canada visant à documenter les modalités de traitement des envois de la Chambre, des processus ont été établis avec Postes Canada et consignés dans un compte rendu de décisions.

Optimiser l'intégration des services de sécurité

Les exigences opérationnelles liées à l'intégration de caméras de surveillance, à la surveillance d'alarmes et au contrôle électronique d'accès ont été définies et transmises aux Services de l'information. Ces exigences faciliteront la sélection et la mise en place du nouveau système de sécurité intégré.

Établir des plans des secteurs administratifs

En vue d'une meilleure harmonisation stratégique dans l'ensemble de l'Administration de la Chambre, des plans de secteurs administratifs intégrés (des documents opérationnels décrivant les projets annuels et les activités courantes) ont été préparés et mis en œuvre. Les premiers plans, qui contiennent des données financières de base, ont été présentés au Groupe de gestion de la greffière en juillet 2011. Les plans seront revus de façon à donner plus de renseignements de nature financière.

Répondre aux besoins d'aujourd'hui en matière de dotation et prévoir les exigences de demain

Une stratégie de recrutement est en cours de préparation pour aider la Chambre des communes à attirer des candidats de talent dans un contexte de marché de l'emploi hautement concurrentiel. Un volet « recrutement stratégique » a été créé pour le rôle des conseillers en dotation de l'Administration de la Chambre, et une nouvelle structure organisationnelle pour la fonction de dotation de la Chambre a été mise en place.

Vérification de la Chambre des communes

En juin 2010, le Bureau de régie interne a invité le vérificateur général du Canada à effectuer une vérification de la Chambre des communes. Cette vérification vise à s'assurer que les politiques de gestion et les systèmes de contrôle nécessaires pour appuyer les députés sont en place et que les objectifs de la Chambre (sur le plan de la planification stratégique, de la gestion financière, des ressources humaines, des services d'information et de la sécurité) sont respectés.

Le Bureau du vérificateur général (BVG) a amorcé sa vérification en septembre 2010; il a examiné des milliers de documents et a tenu près de 130 réunions avec les employés de l'Administration de la Chambre. Le Président a déposé le rapport du BVG à la Chambre des communes en juin 2012, et l'Administration de la Chambre s'emploie actuellement à mettre en œuvre ses réponses aux recommandations du BVG.

EXAMEN FINANCIER

DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES PAR AUTORISATION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

		2011-2012				
Crédit	Nom du programme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart
5	Dépenses du programme	290 297	3 873	294 170	274 983	19 187
(L)	Députés*	113 442	3 792	117 234	117 234	0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	37 909	(2 891)	35 018	35 018	0
	Somme partielle, postes législatifs	151 351	901	152 252	152 252	0
	TOTAL	441 648	4 774	446 422	427 235	19 187

* Traitements et indemnités des agents supérieurs de la Chambre et des députés en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte des conventions de retraite des parlementaires.

DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Activité de programme	2011-2012				
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart
Députés et agents supérieurs de la Chambre	254 903	6 036	260 939	249 477	11 462
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 324	(227)	9 097	4 138	4 959
Administration de la Chambre	177 421	(1 035)	176 386	173 620	2 766
TOTAL	441 648	4 774	446 422	427 235	19 187

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

	Dépenses réelles		Budget ETP
	\$	%	
Bureau de la greffière et Secrétariat	1 867	1 %	12
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 676	2 %	32
Services de la procédure	18 546	11 %	220
Services de la Cité parlementaire	54 453	31 %	810
Services de l'information	65 080	37 %	566
Services en ressources humaines, planification corporative et communications	19 962	12 %	143
Services des finances	10 036	6 %	115
TOTAL	173 620	100 %	1 898

